

Approcher la précarité dans les enquêtes nutritionnelles

Lien avec le PNNS

Le PNNS a, parmi ses objectifs, celui d'améliorer l'état nutritionnel des populations défavorisées.

Position du problème

Les populations défavorisées rencontrent souvent des difficultés pour accéder à une alimentation suffisante en quantité et qualité. Il en est de même pour la pratique d'une activité physique régulière. Le rapport de 2005-2006 de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale [55] fait une synthèse dans ce domaine. L'effet du revenu est avéré dans de nombreux aspects de la consommation alimentaire : part supérieure de l'alimentation dans le budget des plus pauvres (22% dans le premier décile de revenu contre 15% dans le dernier), plus faible variété de produits consommés, plus grande résistance à l'information nutritionnelle... La population qui rencontre des difficultés financières privilégie la consommation au domicile (85% des dépenses alimentaires contre 70%), a davantage recours à l'autoconsommation (8% de la valeur de la consommation alimentaire contre moins de 2%), consomme des quantités moindres de fruits et légumes et de poisson. Les rares études économétriques réalisées sur la consommation d'aliments particuliers suggèrent une plus forte sensibilité aux variations de prix et une moindre flexibilité dans les substitutions entre produits. Les travaux sociologiques mettent en évidence l'hétérogénéité de la population défavorisée et des stratégies alimentaires, notamment dans les logiques d'approvisionnement, convergeant cependant vers une monotonie alimentaire. Face à de fortes contraintes, l'alimentation peut devenir un facteur d'isolement. Le statut socio-économique apparaît comme un déterminant majeur des différences au niveau des quantités consommées par type d'aliments, des micronutriments, et du statut vitaminique et minéral.

Approches de la précarité

Dans les enquêtes épidémiologiques, quatre possibilités d'approcher la précarité peuvent être utilisées selon :

- la perception d'allocations soumises à condition de ressources ;
- la situation pécuniaire des personnes ;
- une approche pluridimensionnelle de la précarité ;
- ses conséquences sur l'accès à l'alimentation ou sur le budget du foyer.

La première approche est la plus simple, la plus répandue et la plus facile à mettre en œuvre. La seconde est souvent moins bien acceptée car elle nécessite d'interroger les personnes sur leurs ressources (cf. question 1.08). L'approche pluridimensionnelle requiert plus de temps car elle oblige à poser plusieurs questions différentes. Par contre, elle permet d'aller au-delà d'une simple approche économique. Enfin, la dernière approche permet d'appréhender la perception que les personnes interrogées ont de leur propre situation. On peut donc recommander d'utiliser l'approche par la perception d'allocations et de la compléter par l'une ou l'autre des autres approches selon les objectifs de l'étude.

Selon la perception d'allocations

Dans cette approche, on identifie la population précaire au travers de la perception d'une allocation soumise à condition de ressources : allocation de parent isolé (API), allocation aux adultes handicapés (AAH), revenu de solidarité active (RSA), allocation supplémentaire vieillesse (ASV) ou au travers du soutien pour bénéficier d'une couverture sociale complémentaire (couverture maladie universelle complémentaire – CMU-C). La situation vis-à-vis de l'emploi (chômage) peut également être un critère pris en compte.

Les questions à introduire dans un questionnaire pour recueillir ces informations peuvent prendre la forme suivante :

10.01 Êtes-vous bénéficiaire du RSA (*Revenu de solidarité active*) ?

- ₁ Oui
₂ Non

10.02 Êtes-vous bénéficiaire de la CMU (*Couverture maladie universelle*) ?

- ₁ Oui
₂ Non

Pour déterminer si une personne est au chômage, il faut l'interroger sur sa situation professionnelle. Des exemples de questions sont proposés dans l'encadré 1-2 « *Les variables sociodémographiques dans un questionnaire* » de la partie « *Rappel de quelques bases pour réaliser une étude* ». Il est aussi possible d'interroger sur la durée de chômage, ainsi que sur le type de dernier emploi effectué.

Selon la situation pécuniaire des personnes

Dans ce cas, on cherche à connaître l'ensemble des revenus du foyer dans lequel vit la personne interrogée (cf. encadré 1-2). Il faut également connaître la composition de ce foyer (nombre de personnes et âge). Il est alors possible de disposer d'un « revenu par unité de consommation » (RUC) et de le rapprocher du seuil de pauvreté comme indiqué dans l'encadré 10-1. On peut aussi traiter les résultats en séparant la population étudiée selon son niveau de revenu. Les classes suivantes de revenu par unité de consommation peuvent ainsi être utilisées : moins de 900 euros par mois, de 900 à 1 500 euros par mois, plus de 1 500 euros par mois.

Si introduire des questions sur les revenus semble trop complexe, une façon d'approcher l'impact de la situation pécuniaire des personnes sur leur mode de vie est de leur poser une question sur leurs vacances au cours des douze derniers mois.

10.03 Au cours des 12 derniers mois, êtes-vous parti(e) en vacances, ne serait-ce que quelques jours (*au moins quatre nuits consécutives passées en dehors du domicile*) ?

- ₁ Oui
₂ Non

Encadré 10-1 : Revenu par unité de consommation et seuil de pauvreté

Il est nécessaire de disposer de la composition du foyer (en isolant les personnes de moins de 14 ans) et de la totalité des revenus de celui-ci.

Le nombre d'unité de consommation du foyer est calculé de la manière suivante :

- compter 1 UC pour le premier adulte du ménage ;
- ajouter 0,5 UC pour chacune des autres personnes de 14 ans ou plus ;
- ajouter 0,3 UC pour chacun des enfants de moins de 14 ans.

Le revenu par unité de consommation est obtenu en divisant le total des revenus du ménage par le nombre d'unité de consommation de celui-ci. Si le revenu du foyer a été obtenu en demandant aux personnes interrogées d'indiquer dans quelle tranche de revenus elles se situent, il faut retenir le milieu de la tranche pour le calcul (par exemple, on prendra la valeur 1 250 euros comme revenus si la personne a déclaré avoir des revenus dans la tranche 1 000 à 1 499 euros). Pour les tranches extrêmes, on prendra la valeur indiquée dans la modalité de réponse.

En France, le seuil de pauvreté est défini par rapport au revenu médian par unité de consommation (données accessibles auprès de l'Insee [56]) : il est fixé à 60% du revenu médian (jusqu'à récemment, la valeur retenue comme seuil de pauvreté était la moitié du revenu médian). Actuellement (données disponibles à partir des revenus de l'année 2006) le seuil de pauvreté est de 880 euros par unité de consommation.

Selon une approche pluridimensionnelle de la précarité

Au-delà d'un abord classique basé sur la perception d'allocations ou d'aides soumises à conditions de ressources ou encore au travers des revenus disponibles, la précarité peut être conçue comme un concept plus large, se basant sur des dimensions sociales. Ainsi, elle peut être définie comme une situation de fragilité ou de rupture par rapport à la capacité des personnes à maintenir des relations sociales et une fonction sociale qualifiés de normales.

Le score « évaluation de la précarité et des inégalités de santé pour les CES » (Epices) [57] développé par les centres d'examen de santé de l'assurance maladie, en collaboration avec l'université de Clermont-Ferrand, permet d'aborder cette dimension au travers de onze questions.

À chacune de ces onze questions est affecté un poids. On obtient le score Epices en totalisant les poids des réponses à ces onze questions. Le score obtenu est quantitatif, il varie de 0 (absence de précarité) à 100 (précarité la plus élevée). Les auteurs de ce score proposent de l'utiliser soit en segmentant la population enquêtée en quintiles selon le score obtenu, soit en considérant que les personnes sont en situation de précarité si leur score est supérieur à 40,2.

10.04 Score Epices

Question	Oui	Non
Rencontrez-vous parfois un travailleur social ?	10,06	0
Bénéficiez-vous d'une assurance maladie complémentaire ?	-11,83	0
Vivez-vous en couple ?	-8,28	0
Êtes-vous propriétaire de votre logement ?	-8,28	0
Y-a-t-il des périodes dans le mois où vous rencontrez de réelles difficultés financières à faire face à vos besoins (alimentation, loyer, EDF...) ?	14,80	0
Vous est-il arrivé de faire du sport au cours des 12 derniers mois ?	-6,51	0
Êtes-vous allé au spectacle au cours des 12 derniers mois ?	-7,10	0
Êtes-vous parti en vacances au cours des 12 derniers mois ?	-7,10	0
Au cours des 6 derniers mois, avez-vous eu des contacts avec des membres de votre famille autres que vos parents ou vos enfants ?	-9,47	0
En cas de difficultés, y a-t-il dans votre entourage des personnes sur qui vous puissiez compter pour vous héberger quelques jours en cas de besoin ?	-9,47	0
En cas de difficultés, y a-t-il dans votre entourage des personnes sur qui vous puissiez compter pour vous apporter une aide matérielle ?	-7,10	0
Constante	75,14	

Pour le calcul du score : chaque valeur est ajoutée à la constante si la réponse à la question est oui.

Selon ses conséquences sur l'accès à l'alimentation ou sur le budget du foyer

Une autre manière d'aborder la question de la précarité est d'identifier les personnes pour lesquelles elle a un impact sur leur mode de vie ou leurs possibilités d'accès à l'alimentation : difficulté à acheter des aliments, renoncement à certaines dépenses, recours à l'aide alimentaire, évolution de la situation financière du foyer.

Le Baromètre santé nutrition propose un certain nombre de questions dans ce domaine. En voici quelques exemples :

10.05 Par rapport à il y a 5 ans, pensez-vous que votre situation professionnelle est...

- ₁ meilleure
- ₂ identique
- ₃ moins bonne

10.06 Pensez-vous que depuis 5 ans, vos revenus...

- ₁ ont beaucoup augmenté
- ₂ ont un peu augmenté
- ₃ n'ont pas changé
- ₄ ont un peu diminué
- ₅ ont beaucoup diminué

10.07 Au cours du dernier mois, avez-vous personnellement eu accès ...^{xxi}

... à des repas gratuits dans une structure d'aide alimentaire (Restaurants du Coeur, Secours populaire, Croix rouge) ?

- ₁ Oui
- ₂ Non

... à une épicerie sociale ou solidaire, c'est-à-dire une épicerie où les aliments sont vendus 10 à 30% du prix du marché ?

- ₁ Oui
- ₂ Non

10.08 Au cours des douze derniers mois, avez-vous, pour des raisons financières, renoncé à des soins de santé pour vous-même ?

- ₁ Oui
- ₂ Non

10.09 Actuellement, diriez-vous qu'au sein de votre ménage / famille, financièrement...

- ₁ vous êtes à l'aise
- ₂ ça va
- ₃ c'est juste, il faut faire attention
- ₄ vous y arrivez difficilement
- ₅ vous ne pouvez pas y arriver sans faire de dettes

10.10 Parmi les 4 situations suivantes, quelle est celle qui correspond le mieux à la situation actuelle de votre foyer ?

- ₁ Vous pouvez manger tous les aliments que vous souhaitez
- ₂ Vous avez assez à manger mais pas toujours les aliments que vous souhaiteriez
- ₃ Il vous arrive parfois de ne pas avoir assez à manger
- ₄ Il vous arrive souvent de ne pas avoir assez à manger

Encadré 10-2 : Atteindre les personnes en situation de précarité

Il peut être intéressant de s'intéresser spécifiquement aux personnes les plus démunies dans une enquête ou à celles ayant accès à l'aide alimentaire.

Dans le premier cas, on se rapprochera des centres d'hébergement et d'aide comme les CHRS pour réaliser l'enquête auprès du public les fréquentant. Les dispensaires ou centres de soins gratuits mis en place par des organisations comme Médecins du Monde peuvent également servir de lieu pour interroger ces personnes.

Dans le second cas, il faudra se rapprocher des associations distribuant l'aide alimentaire (les Restos du cœur, le Secours populaire, le Secours catholique, la Croix-Rouge, ...) ou les épiceries sociales^{xxii}. L'étude Abena [58] réalisée par l'InVS en 2004-2005 sur l'alimentation et l'état nutritionnel des bénéficiaires de l'aide alimentaire est un bon exemple de ce type

^{xxi} La question 10.07 est légèrement reformulée ici par rapport à celle posée dans le Baromètre santé nutrition.

^{xxii} Une épicerie sociale ou épicerie solidaire donne la possibilité, à des personnes en situation de précarité, de faire leurs courses dans un lieu organisé de la façon la plus proche possible d'un magasin traditionnel, de choisir les denrées qu'elles souhaitent consommer, et d'avoir accès à des produits de qualité qu'elles régleront pour un montant équivalent en moyenne à 10 à 30% de leur valeur marchande.

d'approche. La méthodologie utilisée dans cette enquête (en dehors des examens de santé) peut être reproduite utilement au niveau local.

Encadré 10-3 : Les points particuliers auxquels être attentif dans les enquêtes auprès des personnes en situation de grande précarité

- *Il faut disposer d'un lieu (pièce, camionnette, ...) où la personne peut être accueillie et parler en dehors du regard (et des oreilles) des autres personnes fréquentant les mêmes lieux.*
- *Il peut être préférable de ne pas proposer d'auto-questionnaire et de recueillir l'information par le biais d'un questionnaire administré en face à face : une partie de la population ne maîtrise pas ou difficilement le langage écrit.*
- *Il faut être encore plus attentif que d'habitude à la simplicité de la formulation des questions et à l'absence d'ambiguïté : dans l'enquête Abena [58], les deux tiers des personnes interrogées n'étaient pas nées en France. Même si la plupart parlait parfaitement français, il peut être nécessaire de prévoir des possibilités de traduction et d'administration des questionnaires dans la langue natale de la personne enquêtée.*
- *Il faut veiller à éviter toute stigmatisation des personnes aussi bien dans la formulation des questions que dans le mode de passation des questionnaires et dans le mode de restitution des résultats.*